



Comité de la
Société
Genevoise des
Vétérinaires



PÉTITION

adressée au Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève

Contre le port obligatoire de la muselière pour les chiens qui ne sont pas des chiens dits « potentiellement dangereux »*.

PEUVENT SIGNER : Toutes les personnes DOMICILIÉES sur le Canton de GENÈVE

Nom	Prénom	Date de naissance	Commune	Signature

Merci de renvoyer les feuilles, même incomplètes, **d'ici le 29 septembre 2006 au plus tard** à
SPA Genève, 5 avenue de Cavoitane, 1233 Bernex

* chiens dits « potentiellement dangereux » : voir la liste de l'art. 17 du règlement d'application de la Loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens (M 3 45.01)